



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

CSG et CRDS

Question écrite n° 91043

Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des finances et des comptes publics, chargé du budget sur les délais d'application de l'arrêt n° 334551 du Conseil d'État faisant suite à l'arrêt du 26 février 2015 de la Cour de justice de l'Union européenne. Malgré un communiqué du 20 octobre 2015 dévoilant les modalités de remboursement, de nombreux Français établis hors de France interprètent le manque d'information de la part de la direction des résidents à l'étranger comme un signe de mauvaise volonté du Gouvernement et dénoncent la complexité des démarches à entreprendre pour percevoir les sommes qui leur ont été illégalement prélevées. Il souhaiterait donc savoir quelles mesures il entend prendre afin de faire appliquer les décisions du Conseil d'État et assurer le remboursement intégral des Français concernés dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91043

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2015](#), page 8121

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)